

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 23 janvier 2024**

Le mardi 23.01.2024, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, Mme MOREEL Valérie, Mme MANZON Sabine, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia.

Représentés : Mme TAURINES Anna (par M. MONBRUN), Mme AUREL Josie (par Mme MOREL CAYE), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MOREEL), M. BOURBON Philippe (par Mme BOULAY), M. XILLO Michel, (par Mme MERLO SERVENTI), Mme GARCIA Hélène (par Mme IBRES), Mme VIDAL Aurélie (par M. DELMAS).

Absents : M. VIDONI-PERIN Thierry M. PEEL Laurent, M. MILLO-CHLUSKI Romain, Mme LOUGE Monique, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme D'ANNUNZIO Monique.

Délibération n° 05-2024.

Admissions en non-valeur.

Sur proposition de la Trésorerie de Grenade,
Mme MOREL CAYE, Adjointe au Maire déléguée aux finances, invite le Conseil Municipal à admettre en non-valeur la somme de **2 537€** qu'elle n'a pu recouvrer et qui concerne les exercices 2011 et 2012 (réf. : liste n° 6444760412 du 11/01/2024).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix pour, 0 contre, 0 abstention, donne son accord et **décide d'admettre en non-valeur la somme de 2 537€** qu'elle n'a pu recouvrer et qui concerne les exercices 2011 et 2012 (réf. : liste n° 6444760412 du 11/01/2024).

Le Secrétaire,
Monique D'ANNUNZIO,



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,

